

Fournitures diverses COLLEGE

Un **cahier de bord** sera mis en place à la rentrée, il comprendra l'**agenda** et le **carnet de correspondance** et sera facturé sur la première période. (Ne pas acheter d'agenda)

- La calculatrice CASIO FX 92 COLLEGE est utile à partir de la 4° ; pour les 6° et 5° prévoir une calculatrice ordinaire.
- 1 manuel de conjugaison type Bescherelle (libre choix de l'édition)
- 1 dictionnaire de poche
- 1 Clé USB (8GO)

Education sportive : TENUE DE SPORT OBLIGATOIRE A CHAQUE SEANCE

- Prévoir un sac de sport avec à l'intérieur : 1 short ou survêtement, 1 maillot spécifique pour l'activité sportive (Hygiène), 1 paire de socquettes de rechange, 1 K-way, des chaussures de sport.

Les élèves **n'ont pas le droit de venir au collège en tenue de sport.**

Les fournitures pour l'atelier de TECHNOLOGIE seront facturées.

Les matériaux nécessaires pour le cours « ARTS PLASTIQUES » sont fournis gratuitement par l'établissement.

Les élèves trouvent le jour de la rentrée sur la table des fichiers de travaux dirigés dans différentes matières, qui seront facturés.

NB : Pour les parents qui ont commandé les fournitures au collège, celles-ci seront à prendre à partir du jeudi 26 Août 2021.

ECOLE DIRECTE

Les identifiants et mots de passe des familles ne changeront pas et ne seront pas réédités pour la rentrée prochaine, merci de les garder précieusement.

En cas de re confinement, école directe sera le seul moyen de communication entre l'établissement et les familles.

Pour les nouveaux élèves, les identifiants et mots de passe seront donnés dès la rentrée.

Pensez à vous connecter régulièrement.



TRANSPORTS SCOLAIRES

- **Pour les élèves entrant en 6^{ème} et les nouveaux inscrits :**

Pour la rentrée 2021/2022, les parents doivent, dès à présent, inscrire leur enfant sur le site de la Région : <https://aisne.transportscolaire.hautsdefrance.fr/usager>

- 1) Renseigner l'adresse ci-dessus dans votre navigateur internet.
- 2) Dans la barre des menus de la page d'accueil, cliquez sur « saisie de la demande »
- 3) Compléter et surtout renseigner, les champs obligatoires repérés par « * ».

Une fois votre demande d'inscription terminée, vous recevrez sur l'adresse de messagerie que vous aurez renseignée un mail de confirmation. Votre numéro identifiant et votre mot de passe seront à conserver précieusement, car ils vous permettront de consulter votre dossier en ligne à tout moment et de suivre l'évolution de son instruction.

Une fois votre dossier validé par le Service des Transports, vous recevrez un récépissé provisoire à télécharger qu'il vous faudra imprimer. Celui-ci a une durée de validité de 15 jours.

Votre enfant devra ensuite à partir de la rentrée, récupérer sa carte d'abonnement aux transports scolaires auprès du secrétariat de l'établissement scolaire.

- **Pour les élèves déjà au Collège de l'enfant-Jésus en 2020/2021 :**

Les parents n'ont pas de procédure d'inscription obligatoire à réaliser car la reconduction de leur dossier est automatique. Vous pouvez toutefois utiliser le site pour vérifier les informations les concernant.

- **Pour les élèves n'ayant pas d'accès à Internet :**

Pour les parents n'ayant pas d'accès à Internet : retrait des imprimés au secrétariat et retour du dossier complété au secrétariat pour transmission par l'établissement des dossiers avant le 9 Juillet 2021.

Isabelle DETREY

En vous souhaitant de bonnes vacances !